

Communiqué sur le retrait des cartes électeurs

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique informe que, pour faciliter le retrait des cartes d'électeur, d'importantes mesures nouvelles ont été prises :

- Les citoyens habitant la région de Dakar et qui votent dans la région de Dakar peuvent retirer leur carte auprès des commissions désormais instituées auprès de leur lieu de vote ;
- Pour les citoyens inscrits dans la région de Dakar et qui avaient souhaité voter dans les autres régions, les cartes sont retirées auprès de la Préfecture du département d'inscription (Dakar, Pikine, Guédiawaye ou Rufisque).